



Recrutements spécifiques après la 3ème

publié le 09/03/2020 - mis à jour le 10/03/2020

Certaines orientations post 3ème font l'objet d'un recrutement spécifique (CAP, 2nde pro, 2nde GT, sections binationales, section sportive etc...).

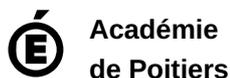
Ceci entraine un calendrier et des procédures spécifiques.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'académie de Poitiers :

Rubrique Orientation - Formations > Après la 3e : Les formations à recrutement spécifique après la 3e - rentrée 2020

<http://www.ac-poitiers.fr/cid103109/apres-la-3e.html>

Merci de nous signaler au plus vite si votre enfant est intéressé par l'une de ces formations à recrutement spécifique.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.